

DEPARTEMENT
de la Seine-Maritime

VILLE DE CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

Arrondissement
de ROUEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON de
CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

L'an deux mille seize, le vendredi 17 juin à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Caudebec-lès-Elbeuf, en salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de M. Laurent BONNATERRE, Maire.

La convocation du Conseil Municipal
a été faite le 10 Juin 2016

Étaient présents : M. BONNATERRE, Maire, Mme LEFEBVRE, Mme COUSIN, M. ROGER, M. FOREAU, Mme FOURCADE, Mme LAPERT, Mme LECOINTE, M. LE NOË, Mme BERTIN, M. HAZET, M. LETILLY, Mme DIEBOLD, M. SCORNET, M. LEROUX, M. DACOSTA, M. KURZSCHNEIDER, Mme GUESREE, Mme PERICA, M. BELLENGER, M. NOURRY.

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Étaient absents/ excusés : Mme LUCAS
M. KERRO
M. GUEZOULI
Mme FOLIOT
M. RASCAR
Mme PIMENTA
M. HURÉ
Mme PIGNAUD

Nombre de présents : 21

Procurations : Mme LUCAS à Mme FOURCADE
M. KERRO à Mme BERTIN
M. GUEZOULI à M. ROGER
Mme FOLIOT à Mme COUSIN
M. RASCAR à M. DACOSTA
Mme PIMENTA à Mme LAPERT
M. HURÉ à M. LE NOË

Secrétaire de séance : M. LETILLY

DELIBERATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET VILLE : RESULTATS DEFINITIFS

Mme Françoise LEFEBVRE, 1^{ère} adjointe, désignée présidente de la séance pour les votes concernant le compte administratif, présente le rapport suivant :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2121-29, L 2121-31, L 2311-5 ;

Considérant la nécessité fixée par les textes que le Conseil Municipal approuve les résultats définitifs du Compte Administratif ;

Considérant que le Compte Administratif est en concordance avec le compte de gestion du Comptable Public ;

Après avis favorable de la 3^{ème} commission Administration Générale et Finances, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les résultats du Compte Administratif 2015 comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice :	11 473 931,53 €	3 100 571,40 €
Dépenses de l'exercice :	10 921 772,63 €	2 810 496,85 €
Résultat de l'exercice :	552 158,90 €	290 074,55 €
Résultat reporté 2014 :	0 €	-509 561,82 €
Résultat de clôture :	552 158,90 €	-219 487,27 €

Soit un excédent de fonctionnement de : 552 158,90 €

Soit un déficit d'investissement de : - 219 487,27 €

Le Compte Administratif est en concordance avec le Compte de Gestion du Comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

La délibération est adoptée avec :

Votes pour : 25

Votes contre : 0

Abstentions : 2 (M. BELLENGER, M. NOURRY)

Refus de vote : 0

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Laurent BONNATERRE